

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2012/0320(NLE)	Procédure terminée
<p>Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) de 1990 concernant la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques au travail (Convention n° 170): autorisation des États membres à ratifier</p> <p>Sujet</p> <p>3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques</p> <p>3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)</p> <p>4.15.15 Santé et sécurité au travail, médecine</p> <p>6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD</p>		

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex